



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 21 février 2023

COÛTS DE L'ÉNERGIE POUR LES ENTREPRISES : FAITES VOUS CONNAÎTRE POUR BÉNÉFICIER DES AIDES !

Artisans, TPE, PME : vous constatez une hausse importante des tarifs pratiqués sur votre facture d'électricité ?

Quelle que soit la taille et l'activité des entreprises, elles peuvent bénéficier d'une aide de l'État qui permet de limiter cette augmentation (bouclier tarifaire, amortisseur d'électricité notamment).

Cependant, les fournisseurs d'énergie ne connaissent pas la taille des entreprises, et ne savent donc pas à quelle aide elles sont éligibles. Aussi, pour obtenir les remises tarifaires, **elles doivent impérativement se faire connaître !**

Pour cela, il suffit de :

- soit renseigner cette information dans l'espace client sur le site du fournisseur d'énergie ;
- soit compléter l'attestation disponible sur le site impots.gouv.fr et la renvoyer au fournisseur concerné.

Le montant de l'aide sera directement déduit par le fournisseur. Le montant de la facture diminuera ainsi de manière significative.

L'aide appliquée sera rétroactive : les entreprises pourront en bénéficier sur toutes les factures de l'année 2023, y compris pour celles qui ont été établies depuis le 1^{er} janvier 2023.

Une conseillère départementale à la sortie de crise de la direction départementale des finances publiques, **Mme BENSILHE** est également disponible afin de répondre aux interrogations des entreprises dans leur démarche à suivre :

Tél : 05 62 44 60 13 / 06 13 93 92 76

Mél : codefi.ccsf65@dgifp.finances.gouv.fr

Attention : cette démarche doit être réalisée avant le 31 mars prochain pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Retrouvez l'ensemble des aides sur :
<https://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises>

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

Place Charles de Gaulle, 65000 Tarbes

Tél : 05 62 56 65 65

www.hautes-pyrenees.gouv.fr

@prefet65    